

UN REGARD MORPHOSYNTAXIQUE SUR LE COMPORTEMENT DES MARQUES DE PLURALISATION : FRANÇAIS ET QUELQUES LANGUES AFRICAINES

DR (Mme) Taiwo FAWEHINMI

Adeyemi College of Education,

Ondo, Nigeria.

kiddieskiddies@yahoo.com

Résumé

Il existe de nombreuses études et recherches qui visent à chercher des voies et moyens pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage du français en Afrique. En Afrique, le français a un statut soit de langue officielle ou de langue étrangère. Ce statut rend son enseignement et apprentissage un peu complexe à cause de l'usage très restreint au sein de la société surtout là où son usage se limite au statut langue étrangère. C'est dans cette optique que nous jugeons valable de passer en revue le système morphosyntaxique de la pluralité en français et dans des langues africaines comme le haoussa, le fon, le igbo et le baoulé. Notre méthodologie vise une approche descriptive orientée vers une perspective synchronique. Les résultats obtenus de cette recherche visent les marques de la pluralisation en français et dans ces langues. En français, ces marques sont de nature flexionnelle alors que les langues africaines, elles sont flexionnelles (le haoussa) ou lexicales (le fon, le baoulé, l'igbo).

Mots clés : *pluralité, morphosyntaxe, langue*

Abstract

Various researchers and studies have made attempts to facilitate the teaching and learning of French in Africa. In Africa, the status of French is either that of an official language, or a foreign one. This issue has created some bits of problems in the teaching and learning of the language, due to its minimized use in the society, especially where it serves only as a foreign language. It is from this viewpoint that we deemed it fit to study the morphosyntactic system of plurality in the French and some other African languages such as Hausa, Fon, Igbo, and Baoulé. Our methodology stemmed from a descriptive approach, and geared towards a synchronic perspective. Findings revealed the presence of plural markers in french and these languages. In French, these markers are flectional in nature, while in African languages, they are both flectional (hausa) and lexical (fon, igbo, baoulé).

Key words: *plural markers, morphosyntax, language.*

1.0 Introduction

Le rôle principal de toute langue est de servir à la communication entre des peuples d'une même communauté linguistique. Toute langue possède des ressources linguistiques pour faire la distinction entre l'unicité et la pluralité. Dans l'expression de la pluralité, cependant, chaque langue se distingue par des caractéristiques morphosyntaxiques qui lui sont propres. Par ailleurs, la plupart des erreurs commises par les apprenants se trouvent dans le domaine des éléments de la pluralisation. Ces erreurs, dans la plupart des cas, sont dues à l'interférence des langues antérieures, surtout des langues maternelles. Nous voulons passer en revue le système de la pluralisation en français et dans quelques langues africaines. Pour y arriver, nous allons d'abord expliquer les concepts tels que la morphosyntaxe, la langue et la parole et le concept de pluralité, avant d'examiner les marques de pluralisation dans les langues considérées dans cette étude à savoir le français, le haoussa, le baoulé, le igbo et le fon.

2.0 La morphosyntaxe

La morphologie est l'étude des unités inférieures aux mots. Elle est l'étude de la structure interne des mots. Cependant, la syntaxe étudie la structure des énoncés ou phrases, c'est-à-dire l'agencement des mots, dans une combinaison sémantiquement valable. Donc, la morphosyntaxe qui est la combinaison de la morphologie et de la syntaxe est l'équivalent de la grammaire et s'occupe des règles de combinaison des unités de première articulation.

3.0 La langue et la parole

La parole est la manifestation individuelle de la langue. On apprend, à cet effet, de Martinet (1970:25) que «la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue. Ce n'est que par l'examen de la parole et du comportement qu'elle détermine chez

les auditeurs que nous pouvons atteindre une connaissance de la langue ». La parole, de ce fait, concrétise la langue par la production de la voix, car elle implique vibrer les cordes vocales et bouger plusieurs muscles de la bouche et la langue (organe). Donnant une conception plus large étendue au langage, Neveu (2005: 66) exprime le rapport entre les trois en ces termes : «le langage est constitué d'une part de la langue, qui est le matériau commun aux différents locuteurs, et d'autre part du discours (ou parole chez Saussure), qui en est l'actualisation et la réalisation individuelle».

4.0 Le concept de la pluralité.

La notion de la pluralité est entièrement liée à la langue d'une communauté linguistique. Dubois (1969:17) signale que «le nombre est catégorisé par l'expérience du groupe socioculturel auquel le locuteur appartient ; il fait partie de la structuration sémantique du message. Les codes que sont les langues usent très diversement des systèmes de formes pour traduire cette forme du contenu ».

La réalisation du concept de nombre varie d'une langue à l'autre. Sa valeur sémantique peut servir de distinction entre deux langues données et au sein d'une même langue, comme l'affirme Mounin (1974 :232) dans sa définition du nombre : « catégorie grammaticale qui dans beaucoup de langues, sert à distinguer l'unité de la pluralité : le singulier du duel, triel et pluriel (...) peut varier beaucoup d'une même langue ». Les marques formelles distinctives sont celles qui permettent à l'interlocuteur de décoder et d'interpréter le message reçu, tout en tenant compte d'autres éléments de l'énoncé.

Schéma 1 : Types de pluralité

-le duel	-	SING + SING
-le triel	-	SING + SING +
SING		
-le quadriel	-	SING + SING +
SING + SING		
-le pluriel	-	SING + SING +
SING + SING + SING, etc.		

(Mounin, 1974 :232)

Alors que le singulier représente une unité, la conception du pluriel varie d'une langue à l'autre. En considérant le pluriel comme tout ce qui est supérieur à une unité, on distingue, entre autres types de pluriel, le duel (deux unités), le triel (trois unités), le quadriel (quatre unités), le pluriel (plusieurs unités), etc. L'interprétation accordée au pluriel (plusieurs unités) sera fonction de la présence d'un duel, d'un triel, d'un quadriel, etc., dans la langue. Pour une langue qui possède le duel, son système de pluralité sera reparti en singulier (une unité), duel (deux unités) et pluriel (plus de deux unités) (ex : le grec ancien, le sanskrit, le slovène, etc.). De même, dans une autre langue qui possède le duel et le triel, son système de nombre est fait du singulier (une unité), du duel (deux unités), du triel (trois unités) et du pluriel (plus de trois unités) (ex : le mwotlap, une langue austronésienne).

5.0 La pluralité en français

Plusieurs linguistes ont déjà mené des recherches dans le domaine de la pluralité. Dans une référence faite au code écrit et au code oral, Dubois (1969 :47) montre les distributions des marques de la pluralité en français. Dans les deux phrases : « **la porte claque / les portent claquent** », il remarque que : « sur le plan distributionnel, on constate une variation formelle sur le premier microsegment du syntagme, c'est-à-dire une marque... et une absence de marque sur les autres segments, lorsqu'il s'agit de la langue parlée ». Il note la disparition à l'oral des marques à

l'écrit dans les deux derniers segments du syntagme (porte claque / portes claquent = /pɔRtklak/).

En opposant la langue écrite à la langue parlée, Sauvageot (1972 :46) explique le concept de la pluralité. Considérons son point de vue sur une phrase telle que : **il est parti sans bagage(s)**. Ici la langue écrite doit choisir. Il faut qu'elle décide de mettre ou de ne pas mettre « s » à la fin du mot « bagage » selon que le locuteur se réfère à plusieurs ou à un seul « bagage ». Il montre toutefois la présence de la marque de la pluralité dans la langue parlée à travers la liaison en «z». La pluralité peut être déterminée, en effet, par le phonème /z/ (morphème de liaison) comme dans les mots « tables », « chaises » et « caisses » s'ils se trouvent à l'intérieur d'un énoncé à l'oral. La seule différence reste au niveau de la graphie. À l'oral, « Pour déterminer ce qui est une phrase grammaticale, il est nécessaire de se référer à l'intuition des sujets parlants », (Ruwet : 1967 : 387). Nous sommes de l'avis de Ruwet. Le morphème de liaison [z] ne figure pas dans toutes les phrases où se trouvent les mots « tables », « chaises » et « caisses ». Par exemple :

Tableau 1: Le morphème 's' de pluralisation

Forme du singulier	Forme du pluriel
La table de mon père [tabldəmɔpɛR]	Les tables de mon père [tabldəmɔpɛR]
La chaise de la salle [fɛzdəlasal]	Les chaises de la salle [fɛzdəlasal]
La caisse de l'école [kɛsdəlekl]	Les caisses de l'école [kɛsdəlekl]

A l'écrit on reconnaît le morphème 's' qui marque le pluriel. A l'oral se trouve le phonème [z] qui est intervocalique entre deux mots. Il peut y avoir d'autres possibilités de l'opposition singulier/pluriel à l'oral.

Tableau 2 : L'opposition singulier/pluriel à l'oral en français

SINGULIER		PLURIEL		OPPOSITION
A l'écrit	A l'oral	A l'écrit	A l'oral	
la porte	[lapɔRt]	les portes	[lapɔRt]	/a/ ~ /ɛ/
le bonbon	[lɔbɔ̃bɔ̃]	les bonbons	[lɔbɔ̃bɔ̃]	/ə/ ~ /ɛ/
mon enfant	[mɔnɑ̃fɑ̃]	mes enfants	[mezɑ̃fɑ̃]	/ɔ̃/ ~ /e/
ma tante	[matɑ̃t]	mes tantes	[metɑ̃t]	/a/ ~ /e/
son enfant	[sɔnɑ̃fɑ̃]	ses enfants	[sezɑ̃fɑ̃]	/ɔ̃/ ~ /e/
sa carte	[sakaRt]	ses cartes	[sekaRt]	/a/ ~ /e/
un bébé	[œbebe]	des bébés	[debebe]	/œ/ ~ /de/
une règle	[ynrɛgl]	des règles	[derɛgl]	/yn/ ~ /de/

Le passage du singulier au pluriel engendre la disparition de quelques phonèmes à l'écrit pour l'apparition de d'autres à l'oral. Il y a les phonèmes /a/ et / ə / qui deviennent /ɛ/ (le / la/ les). Il y a aussi « son » et « sa » qui deviennent /se/. Et si le mot suivant commence par une voyelle, le /se/ devient /sez/. Rapprochons encore cette idée de Ruwet au sujet de la pluralité, qui concerne là où le sujet parlant détermine certaines notions de la grammaticalité d'une phrase. Prenons les exemples suivants :

- a) Je cherche une orange.
- b) Je cherche des oranges.

Le concept de la pluralité est bien marqué dans le deuxième énoncé par l'article indéfini « des » à l'oral.

Tableau 3 : Les indices de pluralité à l'oral

Je cherche les oranges	Les morphèmes de pluralités	
	les	ART
Je cherche deux oranges	deux	CARD
Je cherche mes oranges	mes	ADJ
	POSS	
Je cherche tes oranges	tes	ADJ
	POSS	
Je cherche ses oranges	ses	ADJ
	POSS	

Je cherche vos oranges	vos _____ ADJ POSS
Je cherche nos oranges	nos _____ ADJ POSS

La grammaticalité des énoncés est déterminée par le concept de la pluralité transmise par les flexions.

6.0 Les marques de la pluralité dans la langue haoussa

Le haoussa est considéré comme le plus grand groupe ethnique en Afrique. Les locuteurs de cette langue sont dispersés à travers l'Afrique surtout au Sahel et dans les pays comme le Niger, le Nigeria (Galadanci, 1986). La langue haoussa se trouve aussi dans ces pays : la Gambie, le Sénégal, le Congo, le Ghana, le Tchad, le Soudan, + l'Arabie Saudite, le Gabon et le Burkina Faso. Le haoussa est une langue afro-asiatique du groupe Chadic, avec une population qui monte à 80 millions. Au Nigéria, il est parlé au nord du pays. La langue haoussa est l'une des trois langues majeures parlées au Nigéria comme langues indigènes. Elle a une population de locuteurs plus supérieure aux deux autres langues, à savoir : le yoruba et l'igbo. Avant d'examiner le rôle des marques dans cette langue, notons que, pour que la langue trouve son équilibre, « il suffit généralement que la plupart des usagers la pratiquent sous sa forme parlée aussi bien qu'écrite » (Thimonnier : 1967 :290).

Le système de la pluralité en haoussa manque beaucoup de cohérence. Tout d'abord, nous remarquons la présence d'un pluriel sans singulier. Les formes du singulier du morphème indéfini pluriel [wasu] ne s'emploient pas dans la langue alors que le morphème « des » en français se rend au singulier comme un /une (masc/fem). Prenons des exemples commençant par le substantif et le verbe "être" :

- | | | |
|------|--|-----------------------|
| i. | Yarinyar tana cikin gidan
maison) | (La fille est dans la |
| ii. | Yanmatan suna cikin gidan
dans la maison) | (Les filles sont |
| iii. | Yaron yana magana | (Le garçon parle) |
| iv. | Yaran suna magana
parlent) | (Les garçons |
| v. | Mace tana waje
dehors) | (Une femme est |
| vi. | Wasu mata suna waje
dehors) | (Des femmes sont |

L'adjonction d'une consonne [n] à la position finale de quelques noms montre que le nom n'apparaît pas isolément, mais avec d'autres morphèmes. Exemples : yaro – yaron ; yara - yaran.

Les noms au singulier passent au pluriel en remplaçant quelques phonèmes par d'autres. À l'exception des consonnes/voyelles initiales, il y a le nom « yarinyar », de l'exemple donné, qui passe au pluriel « yanmata » en changeant ses consonnes/voyelles du singulier au pluriel. De même, « yaro » au singulier devient « yara » au pluriel. Le « o » final devient « a ». De même le signifié « mace » passe à « mata » dans les deux derniers exemples grâce au remplacement de « ce » au singulier par « ta » au pluriel.

Tout comme le français, la langue haoussa observe les marques de genre. Le verbe « être » à la troisième personne du singulier est rendu comme « tana » au féminin. Or, la forme masculine est « yana ». Toutefois le pluriel ne connaît qu'une forme à savoir : « suna » soit au masculin ou au féminin, comme c'est le cas dans les exemples cités ci-dessus. Prenons encore d'autres exemples :

- | | |
|-------|---|
| vii. | Mutum yana cikin gidan (un homme est dans la maison) |
| viii. | Wasu mutane suna cikin gidan (des hommes sont dans la maison) |

- ix. Makulli na yana kan teburin (ma clé est sur la table)
- x. Makullai na suna kan teburin (mes clés sont sur la table)
- xi. Akwai kofa a gidan (Il y a une porte dans la maison)
- xii. Akwai wasu kofofi a gidan (Il ya des portes dans la maison)
- xiii. Wannan mota sabuwa ce (Cette voiture est nouvelle)
- xiv. Wadannan motoci sababbi (Ces voiture sont nouvelles)
- xv. Takarda tana karkashin kujerar (Le papier est sur la chaise)
- xvi. takardun suna karkashin kujerun (papiers (les) + sont + sur + chaises (les)
(Les papiers sont sur les chaises)
- xvii. Littafinsu yana da girma (Leur livre est grand)
- xviii. Littattafansu suna da girma (Leurs livres sont grands)
- xix. Malaminmu yana nan (Notre professeur est là)
- xx. Malamanmu suna nan (Nos professeurs sont là)
- xxi. Dukkan yaran suna cikin gidan (Tous les enfants sont dans la maison)
- xxii. Dukkan Iittatafansu suna kan teburin (Tous les livres sont sur la table)

Le verbe « être » dans ces exemples :

yana = masc. sing.

tana = fem. sing.

Suna = plu (masc / fem)

Tableau 4 : Les morphèmes de pluriel en haoussa

Les substantifs et les déterminants	ØMP/MP	Interprétation française
Mutum	ØMP « um » position finale	un homme
wasu mutane	wasuMP	Des
	MutaneMP	Hommes
Makulli – sing.	ØMP « i »	ma clé
Mukallai – plu.	MP “ai” position finale	mes clés
Kofa – sing.	ØMP « a » position finale	une porte
Kofofi – plu.	MP « ofi » position finale	des portes
Wannan – sing.	ØMP	Cette
Wadannan – plu.	MP « da » position finale	Ces
Mota – sing.	ØMP	Voiture
Motoci – plu.	MP « oci » position finale	Voitures
Takarda – sing.	ØMP	Papier
Takardun – plu	MP « un » position finale	Papiers
Littafinsu – sing (objet), plu (possesseur)	ØMP/MP	leur/le livre
Littattafansu – plu	MP « tta » et « a » position intérieure et finale	leurs/ les livres
Malaminmu – sing	ØMP	Professeur
Milamanmu – plu	“i” = MP position intérieure	Professeurs
Yaro – sing	ØMP	Garçon
Yamrinyar – sing	ØMP	Fille
Yara – plu	MP « a » position finale	Enfants
Yanmata – plu	MP « mata » position finale	

Les verbes et les adjectifs	ØMP/MP	Interprétation française
yana / tana	ØMP	Est
Suna	ya et ta = su MP	Sont
Sabuwa ce	ØMP	est nouvelle
Sababbi	Buwa ce = babbi MP position finale	Sont nouvelles

Il n'y a pas de manière spécifique de dériver la pluralité en haoussa. Comment expliquer, par exemple, le passage de « mutum » à « mutane », « kofa » à « kofofi », « mota » à « motoci », « takarda » à « takardu », (« n » de takardun = l'article défini le), littafi a littattafai (« n » est rentré dans littattafansu pour coordonner « su » = notre/nos à littattafai à la disparition de « i » final) ? Aussi y-a-t-il le singulier « dalibi » qui passe au pluriel « dalibbai » (voir les exemples donnés).

Dans le tout dernier exemple, l'adjectif quantitatif « tout » s'écrit « dukka » lorsqu'il ne se trouve pas au sein d'une phrase. Or devant les autres mots d'une phrase, elle prend la lettre « n » à la position finale à savoir « dukkan » pour annoncer que la quantité des mots dans une telle phrase est augmentée.

Remarquons aussi que la marque de pluralité n'est pas représentée dans tous les adjectifs. Dans les exemples donnés, l'adjectif « girma » est invariable, soit au singulier ou au pluriel. Cependant « sabuwa » devient « sababbi » en passant du singulier au pluriel, comme les exemples nous le montrent.

La marque de nombre est beaucoup plus montrée grammaticalement dans la langue haoussa que dans la plupart d'autres langues africaines. Le système de nombre fait partie du message décodé. La plupart du temps, tous les mots d'un énoncé donné subissent un changement au niveau du nombre en passant du singulier au pluriel.

7.0 Les marques de la pluralité dans la langue igbo

La langue igbo est une langue parlée par les habitants du sud-est du Nigéria (voir Ukeje, 1988 :9-19). Elle fait partie des trois langues nationales au Nigéria. Le Igbo est une langue nigéro-congolaise. La langue se parle aussi aux pays comme le Cameroun, la Gambie et le Ghana avec une population de 50 millions des locuteurs. Passons en revue son système de nombre, selon Ezikeojiaku (1989:17):

- i. Le akpa a (Voici un sac) - ØMP
- ii. Le akpa ndi a (Voici des sacs) - ndi MP
- iii. Nwa m mara mma (Mon enfant est joli) - nwa ØMP
- iv. Umu m mara mma (Mes enfants sont jolis) - umu MP
- v. Akwa a buru ibu (Le lit est grand) - ØMP
- vi. Akwa ndi a buru ibu (Les lits sont grands)- ndi MP
- vii. Iko di nelu ala (Le verre est sur la terre) - ØMP
- viii. Iko ndi di nelu ala (Les verres sont sur la terre) - ndi MP

La langue igbo à sa manière de faire passer la notion de pluralité par la simple introduction de la marque de pluriel « ndi » dans certains cas comme nous l'indiquent les exemples. Tous les noms d'un énoncé au singulier se mettent au pluriel grâce à « ndi ». Toutefois, on ne peut pas expliquer le passage de « nwa » au singulier à « umu » au pluriel. On aura tendance à espérer que la présence de « umu » en tant que pluriel aurait changé graphiquement tous les autres mots aussi au pluriel. De toute façon, le message est décodé au pluriel.

Tableau 5 : Les morphèmes de pluriel en igbo

Français	Igbo
Le verbe V + MP	ØMP + V
Les substantifs N + MP	MP (changement des phonèmes nwa / umu ; nwata / umu
ØMP (à l'intérieur de la phrase)	MP ndi

Nwata nwaanyi no n'ezi (une fille est dehors)

Umu nwaanyi no n'ezi (Des filles sont dehors)

Encore la présence de «umu » est à remarquer dans le dernier exemple. Le remplacement du singulier « nwata » par la forme au pluriel «umu » rend le message décodé au pluriel.

8.0 Les marques de la pluralité en baoulé

La langue baoulé est une langue parlée principalement en Côte d'Ivoire, plus particulièrement au centre du pays dans les villes comme Yamoussoukro, Bouaké, Daoukra, Dimbokro. Les Baoulés seraient originaire du Ghana d'où ils ont émigrés au 18^e siècle. Il appartient au groupe des langues Akan, sous-groupe du groupe kwa, de la grande famille des langues nigéro-congolaises. C'est aussi une langue à ton avec un nombre de locuteurs qui montent à 8 millions à peu près. Examinons son système de nombre vis-à-vis du pluriel défini et du pluriel indéfini, d'après Creissels et al. (1977).

- i. Blofue m be ba (Les Européens
(en question) sont venus)

Le pluriel défini «m» en baoulé correspond à l'article défini pluriel «des » du français. Un tel énoncé est exclu dans la langue si l'interlocuteur n'est pas en mesure de deviner de quels Européens il s'agit. Le pluriel défini dans la phrase parle évidemment de quelques Européens en question.

- ii. Blofué wle m be ba (Des
Européens sont venus)

La place de wle » montre la présence de plusieurs Européens, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de certains Européens en question.

Tableau 6: Les morphèmes de pluriel en baoulé

Français	Baoulé
PLU DEF – les	PLU DEF – m
PLU IND – des	wle + PLU DEF = wle + m

En français, le pluriel indéfini correspond aux morphèmes « wle m » en baoulé. Cependant, marquer l'indéfini exige l'emploi obligatoire de « wle ». Ici l'interlocuteur n'est pas censé connaître l' 'Européen' dont il s'agit. Il se peut qu'il pose des questions pour pouvoir avoir des renseignements afin de connaître celui dont on parle.

Or, selon le contexte et selon le sens lexical des noms, la combinaison avec la modalité définie peut produire des effets de sens particuliers (Creissels et al, 1977 :304).

9.0 Les marques de la pluralité en fɔn

La langue fon, connue aussi sous le nom de fon-gbe, est une langue véhiculaire parlée majoritairement au Bénin, mais aussi dans les pays comme le Togo et le Nigéria. Elle appartient au groupe des langues gbe de la branche Kwa issue de la grande famille des langues nigéro-congolaise. A l'instar de beaucoup d'autres langues africaines, elle est une langue à tons dotée de quatre tons (court, montant, descendant et descendant-montant). Morphosyntaxiquement, c'est une langue analytique à structure SVO (Sujet-Verbe-Objet). Comment dérive-t-elle la pluralité? La marque du pluriel en fɔn est « le » placé après le nom. Elle est marquée zéro quand la phrase est au singulier, selon Da Cruz (1993). Vérifions cela dans les exemples suivants :

- i. Semiton wa be go (Semiton est venu ramasser la bouteille)
- ii. Semiton wa be go le (Semiton est venu ramasser les bouteilles)
- iii. Dafidi wa be bledi (Dafidi est venu ramasser le pain)
- iv. Dafidi wa be bledi le (Dafidi est venu ramasser les pains)
- v. Ohue se (ma maison)
- vi. Ohue se le (mes maisons)

- vii. Ohue miton (notre maison)
 viii. Ohue miton le (nos maisons)

Wa du nu wa du nu
 | | |
 Viens mange nourriture

(mange-une seule personne)

Mi wa du nu (mangeons-plusieurs personnes)
 Ku abo (Soyez la bienvenue)
 Mi ku abo (Soyez les bienvenues) (plusieurs personnes)

Tableau 7: Les morphèmes de pluriel en fɔn

Le français	fɔn
Le SING + SUFF - MP = PLU	Le LEX le, mi = MP
Pour les noms et les verbes	Les noms. Il faut simplement une adjonction de 'le' et 'mi'

Les marques du nombre sont « le » et « mi ». « Le » se place à la fin de l'expression au singulier pour dériver sa forme au pluriel alors que « mi » se place en tête de l'expression pour dériver la pluralité.

10.0 Conclusion

Dans cet article, en passant en revue le système de la pluralité dans quelques langues africaines, nous observons une convergence dans leurs manières d'exprimer la pluralité. Les marques du pluriel sont les monèmes « n di », « le », « mi » et « wle » respectivement dans les langues igbo, fɔn et baoulé.

Cependant, il s'y trouve aussi des convergences dans le système de la pluralité en haoussa et en français. Tout comme la langue occidentale, certaines langues africaines (la langue haoussa par exemple) marquent le genre qui, à son tour, influence les marques de pluralité.

Après ce tour d'horizon de l'expression de pluralité dans quelques langues de notre choix, nous avons l'espoir d'avoir satisfait la curiosité de quelques-uns de nos lecteurs.

Abréviation

DEF	défini
DET	déterminant
IND	indéfini
LEX	lexème
M	mot
MP	marque de pluriel
ØMP	manque de pluralité
N	nom
PAR	partitif
PERS	personne
PLU	pluriel
SING	singulier
SUB	substantif
SUF	suffixe

V
Ø

verbe
Zéro

Bibliographie

- CREISSELS, D. et al** (1977): Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé Université Nationale de Côte d'Ivoire, Institut de Linguistique Appliquée.
- DA CRUZ, M.** (1993): *Les constructions sérielles du Fongbe: Approches sémantique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Québec à Montréal.
- DUBOIS, J.** (1969) : *Grammaire structurale du français: La phrase et les transformations*, Paris: Larousse
- EZIKEOJIAKU, R. A.** (1989): Fonoloji na utoassusu igbo, Lagos: Longman.
- GALADANCI, M. K. M.** (1986): *Introduction to Hausa Grammar*, Zaria: University Press
- MARTINET, A.** (1970): *Eléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin
- MOUNIN, G.** (1974): *Dictionnaire de la linguistique*, Paris: Presses Universitaires de France.
- NEVEU, F.** (2005): *Lexiques des notions linguistiques*, Paris: Armand Colin
- OYELARAN, O.** (1981) : « *Aperçu contrastif Yoruba- français, phonologie, morphologie, syntaxe* » dans Bulletin des Etudes Africaines de L' INALCO, Vol. No. 1, p. 71-87.
- RUWET, N.** (1967): *Introduction à la grammaire générative*, Paris: Plon.
- SAUSSURE, F.** (1962, 1982): *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- SAUVAGEOT, A.** (1972) : *Analyse du français parlé*, Paris : Hachette.
- THIMONNIER, R.** (1967) : *Le système graphique du français*, Paris : Plon.
- UKEJE, F. E.** (1988) : « *Etude systématique des fautes morphologiques des élèves Igbo apprenant le français* » in *Le français au Nigéria*, Vol. 14, Benin City, Nigeria, Ambik Press, p. 9-19.

Sitographie

<https://desmotsetdeslangues.eclablog.com/fon-a115186668> (consulté le 25 Juin, 2020)

<https://www.bruno-mignot.com/galleries/85-igbo-ibo> (consulté le 25 Juin, 2020)

<https://www.erudit.org/fr/revues/cqd/2017-v46-n2-cqd04> (consulté le 27 Juin, 2020)

https://www.bruno-mignot.com/galleries/14_baule-baule (consulté le 27 Juin, 2020)

<https://www.cotedivoire.news/culture/16398-langues-de-cote-divoire-savez-baoule-plus-importante-langue-locale-pays.html> (consulté le 27 Juin, 2020)

https://www.universalis.fr/encyclopedie/bouke/#i_2358 (consulté le 27 Juin, 2020)